

# 10 MAI 2015

## RANDOS VTT

à BRECEY (50370 - Espace Pierre Aguiton)



**3 parcours VTT**  
(casque obligatoire)

5 € / pers  
Gratuit -12 ans

- ✓ parcours **expert 58 km**, balisage noir, départ à 8h30.
- ✓ parcours **sportif 41 km**, balisage noir puis rouge, départ à 9h.
- ✓ parcours **familial 15 km**, balisage bleu, départ à 10h.

**rando pédestre de 7 km** : balisage vert, départ à 10h30, 1 € / pers

Pré-inscription avant le 3 mai 2015, inscription sur place majorée de 1 €.

**ACCUEIL** dès 8h00 à la plaine équestre, Espace Pierre Aguiton de Brécey, pour le retrait des plaques numéros et les recommandations d'usage.

**CASSE-CROUTE - FRITES** : 5 € (sur réservation)

**Renseignements & inscriptions** : Office de Tourisme 02 33 89 21 13 ou Christophe LERENDU 06 98 82 59 85

**Règlement à joindre à l'inscription à l'ordre du Vélo Club Brécéen et à retourner à**

Bernadette DAUCÉ - 15 rue des Primevères - 50370 Brécey  
Tél. 02 33 48 62 02



# 10 MAI 2015

## RANDOS VTT

à BRECEY (50370 - Espace Pierre Aguiton)



**3 parcours VTT**  
(casque obligatoire)

5 € / pers  
Gratuit -12 ans

- ✓ parcours **expert 58 km**, balisage noir, départ à 8h30.
- ✓ parcours **sportif 41 km**, balisage noir puis rouge, départ à 9h.
- ✓ parcours **familial 15 km**, balisage bleu, départ à 10h.

**rando pédestre de 7 km** : balisage vert, départ à 10h30, 1 € / pers

Pré-inscription avant le 3 mai 2015, inscription sur place majorée de 1 €.

**ACCUEIL** dès 8h00 à la plaine équestre, Espace Pierre Aguiton de Brécey, pour le retrait des plaques numéros et les recommandations d'usage.

**CASSE-CROUTE - FRITES** : 5 € (sur réservation)

**Renseignements & inscriptions** : Office de Tourisme 02 33 89 21 13 ou Christophe LERENDU 06 98 82 59 85

**Règlement à joindre à l'inscription à l'ordre du Vélo Club Brécéen et à retourner à**

Bernadette DAUCÉ - 15 rue des Primevères - 50370 Brécey  
Tél. 02 33 48 62 02



## BULLETIN D INSCRIPTION RANDOS DU 10 MAI 2015

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Sexe  M  F

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... mail : .....

Club : ..... n° licence .....

### Rando

VTT 58 Km (5 €)  VTT 41 Km(5 €)  VTT 15 Km(5 €)  Pédestre 7 km(1 €)

Je réserve un casse-croute - frites  oui (5 €) nb .....  non

Fait à ..... le .....

Signature

Total à régler : ..... €

### Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné ..... autorise mon fils / ma fille à participer à la rando VTT du Val de Sée.

Signature

### Reglement

Art 1 : Cette manifestation est ouverte à toutes personnes en bonne santé et apte à la pratique du VTT. Les moins de 18 ans devront fournir une autorisation parentale.

Art 2 : Le participant s'engage sous son entière responsabilité. Son état de santé lui permet de participer à la randonnée et décharge les organisateurs de toutes responsabilités.

Art 3 : **Le port du casque est obligatoire pour les VTTistes.**

Art 4 : Le respect de la nature et du code de la route sont obligatoires ainsi que des consignes des organisateurs.

Art 5 : Cette manifestation est une randonnée (aucun chronométrage réalisé). Elle sera réalisée individuellement ou en groupe, à allure libre. Aucun accompagnateur motorisé ne se sera admis sur le parcours.

Art 6 : Le VTT devra être en bon état de fonctionnement et pourvu du nécessaire de réparation.

Art 7 : En cas de vol, perte ou accident, la responsabilité du Vélo Club Brécéen ne saurait être engagée.

Art 8 : Chaque participant est tenu d'avoir une assurance individuelle le couvrant pour les risques encourus. La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée en cas d'accident ou de défaillance physique.

Art 9 : Pour des raisons de sécurité, il est interdit aux participants de quitter le chemin balisé par l'organisation. Tout abandon devra être signalé au prochain ravitaillement.

Art 10 : Des photos et vidéos pourront être prises sur le long du parcours. Les participants autorisent les organisateurs à les utiliser sur tous supports de communication.

Art 11: Toute inscription entraîne l'acceptation du règlement.

N° plaque

## BULLETIN D INSCRIPTION RANDOS DU 10 MAI 2015

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Sexe  M  F

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... mail : .....

Club : ..... n° licence .....

### Rando

VTT 58 Km (5 €)  VTT 41 Km(5 €)  VTT 15 Km(5 €)  Pédestre 7 km(1 €)

Je réserve un casse-croute - frites  oui (5 €) nb .....  non

Fait à ..... le .....

Signature

Total à régler : ..... €

### Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné ..... autorise mon fils / ma fille à participer à la rando VTT du Val de Sée.

Signature

### Reglement

Art 1 : Cette manifestation est ouverte à toutes personnes en bonne santé et apte à la pratique du VTT. Les moins de 18 ans devront fournir une autorisation parentale.

Art 2 : Le participant s'engage sous son entière responsabilité. Son état de santé lui permet de participer à la randonnée et décharge les organisateurs de toutes responsabilités.

Art 3 : **Le port du casque est obligatoire pour les VTTistes.**

Art 4 : Le respect de la nature et du code de la route sont obligatoires ainsi que des consignes des organisateurs.

Art 5 : Cette manifestation est une randonnée (aucun chronométrage réalisé). Elle sera réalisée individuellement ou en groupe, à allure libre. Aucun accompagnateur motorisé ne se sera admis sur le parcours.

Art 6 : Le VTT devra être en bon état de fonctionnement et pourvu du nécessaire de réparation.

Art 7 : En cas de vol, perte ou accident, la responsabilité du Vélo Club Brécéen ne saurait être engagée.

Art 8 : Chaque participant est tenu d'avoir une assurance individuelle le couvrant pour les risques encourus. La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée en cas d'accident ou de défaillance physique.

Art 9 : Pour des raisons de sécurité, il est interdit aux participants de quitter le chemin balisé par l'organisation. Tout abandon devra être signalé au prochain ravitaillement.

Art 10 : Des photos et vidéos pourront être prises sur le long du parcours. Les participants autorisent les organisateurs à les utiliser sur tous supports de communication.

Art 11: Toute inscription entraîne l'acceptation du règlement.

N° plaque